



Avis révisé d'audience

Le 9 juillet 2014

Réf. 2014-H-105

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience plus tard en juillet 2014 pour étudier la demande de Cameco Corporation (Cameco) visant à accepter le rapport d'évaluation environnementale (EE) proposé pour le projet d'agrandissement des installations de Key Lake situées dans le nord de la Saskatchewan.

En 2010, Cameco a présenté une demande au ministère de l'Environnement de la Saskatchewan et à la CCSN en vue d'étendre ses activités de Key Lake et d'en prolonger la durée. La CCSN, en tant qu'autorité responsable en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de 1992, a effectué une EE de type examen préalable pour ce projet. Cette EE est maintenant terminée et doit être approuvée par la Commission avant que le projet puisse passer à l'étape de l'autorisation.

La Commission a conclu que la tenue d'une audience publique n'est pas nécessaire dans ce cas, car la consultation du public et des Autochtones a déjà eu lieu pendant le processus d'approbation de l'EE et qu'aucune circonstance ou constatation n'exige que la question soit examinée lors d'une audience publique. L'audience se fera sous forme de mémoires du personnel de la CCSN et de Cameco.

Une fois que la Commission aura délibéré à huis clos et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision*, sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les mémoires présentés à l'audience ne sont pas disponibles sur le site Web de la CCSN. Il faut en faire la demande au Secrétariat, à l'adresse ci-dessous :

A/s Marie-Claude Valade
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-947-8597 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca